



COMMUNE D'ORMONT-DESSUS

Election complémentaire à la Municipalité du 9 juillet 2023 (2^{ème} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Entente Communale », comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux ;
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP) ;
- qu'un seul siège est à repourvoir.

PROCLAME

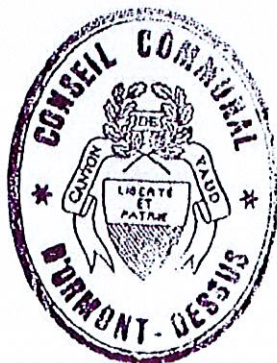
Monsieur Jean-Marie Schlaubitz, né le 29 août 1961, originaire de Meikirch (BE), domicilié à 1865 Les Diablerets, **élu tacitement Municipal**, pour la fin de la législature 2021-2026.

ANNULATION DE SCRUTIN

Conformément aux conditions générales de l'arrêté de convocation, le 2^{ème} tour du scrutin pour l'élection complémentaire à la Municipalité, prévu le dimanche 9 juillet 2023, **est annulé**.

Pour le Bureau électoral

Le président:



La secrétaire :

Ormont-Dessus, le 20 juin 2023